

ESPACE TRUILLOT

Lettre d'information N°3 – Juin 2014



BIENTÔT UNE GRANDE BRÈCHE DE VERDURE DANS LE 11^E !

Le projet d'Espace Truillot vise à aménager un secteur particulièrement dense de l'arrondissement autour d'une grande brèche de verdure qui reliera les boulevards Richard Lenoir et Voltaire, face à l'église Saint-Ambroise. À cette occasion, une crèche de 66 places et 14 logements sociaux ont déjà été réalisés et livrés à l'automne 2013. Par ailleurs, la rue Moufle a fait l'objet de transformations : plantations d'arbres, pavés enherbés et création d'une zone de rencontre, afin de permettre un accès sécurisé à la crèche et de garantir un meilleur partage de l'espace public.

Le futur jardin public, d'une superficie de 5 600 m², s'inscrit dans un projet plus global de trame verte. Végétaliser l'arrondissement et favoriser les mobilités douces : tels sont nos objectifs en reliant les différents espaces verts du quartier. Une concertation a été menée depuis 2012 au cours de laquelle vous avez déjà pu vous exprimer. C'est en tenant compte de vos attentes et de vos besoins que des grandes orientations ont été définies par Marie-Odile Ricard, paysagiste à la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement de la Ville de Paris, et qui vous sont présentées aujourd'hui dans cette lettre. Une réunion publique aura lieu lundi 23 juin à 19h à la Mairie du 11^e, pour vous informer en détails et échanger avec vous sur ce projet.

Très bonne lecture,

François VAUGLIN
Maire du 11^e arrondissement



Une crèche et des logements sociaux ont été livrés



La rue Moufle a été réaménagée

RÉUNION PUBLIQUE

Le jardin Truillot

Présentation des orientations proposées

Lundi 23 juin 2014 à 19h

Mairie du 11^e - Salle des Fêtes

INFORMATIONS

Mairie du 11^e

12, place Léon Blum - 75011 Paris - Métro Voltaire

Tél. : 01 53 27 11 11 - www.mairie11.paris.fr

Suivez-nous sur Facebook et Twitter

LE JARDIN TRUILLOT : UNE BRÈCHE DE VERDURE OUVERTE SUR LE QUARTIER

LES OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT DE CETTE OPÉRATION :

- Proposer de nouveaux équipements et de nouvelles activités
- Favoriser les mobilités douces et la biodiversité (faune et flore)
- Créer un espace de respiration dans un quartier dense

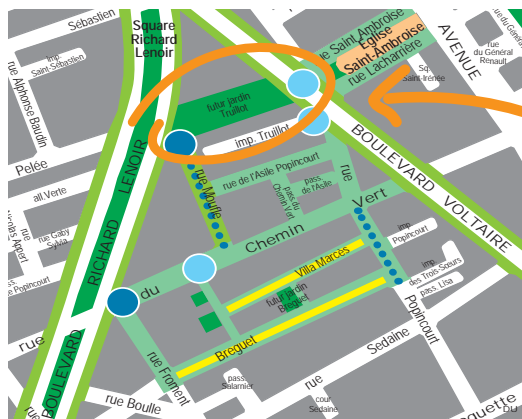
UNE OPÉRATION CONCERTÉE

Dès 2011, la Mairie du 11^e a souhaité associer l'ensemble des acteurs locaux à la réflexion autour de ce projet d'aménagement. Une première phase de concertation s'est déroulée (envoi d'un questionnaire et organisation de réunions publiques notamment), qui a permis de recueillir les attentes et les besoins des habitants sur ce futur jardin. C'est en partant de toutes les idées qui ont été exprimées que la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement a élaboré un programme d'aménagement.

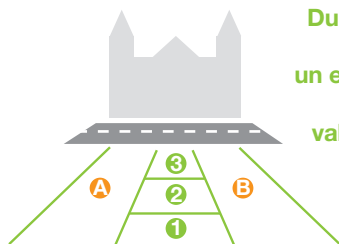
Cette concertation avec l'ensemble des partenaires et tout particulièrement avec le conseil de quartier République / Saint-Ambroise se poursuivra jusqu'à l'ouverture du jardin. Des ateliers et des réunions d'échanges seront organisés pour finaliser le programme d'aménagement du jardin avant l'été 2015.

VERS UNE TRAME VERTE DANS LE 11^e

Inscrite au cœur du Plan Biodiversité, la trame verte vise à créer des connections entre les différents espaces verts. Cette végétalisation de l'arrondissement s'accompagnera d'un développement des continuités piétonnes.



- trame verte structurante
- trame verte réalisée
- espaces verts
- trame verte à l'étude
- réaménagement des rues
- zone de rencontre
- sécurisation des traversées piétonnes déjà réalisées
- sécurisation des traversées piétonnes à l'étude



Du boulevard Richard Lenoir au boulevard Voltaire, un enchaînement harmonieux de trois ambiances, qui valorisera la perspective sur l'Eglise Saint-Ambroise :

LES GRANDES ORIENTATIONS PROPOSÉES LORS DE LA CONCERTATION SUR CE FUTUR JARDIN

- Un jardin ouvert pour faciliter les circulations piétonnes
- Des jeux pour les petits et moyens et une proposition de jeux pour les adolescents sur le Boulevard Richard Lenoir
- Des lieux d'observation de la nature (nichoir, hôtel à insectes) et une signalétique pédagogique
- Une mare, dans le cadre de la trame bleue parisienne et du Plan Biodiversité
- Des espaces de repos
- Une œuvre d'art
- Une grande variété de végétaux (grands arbres, fruitiers, plantes fleuries)
- Un jardin collectif (partagé, pédagogique ou d'insertion)
- Un poste de surveillance, des toilettes



image à caractère non contractuel, susceptible d'évoluer

- 1 Une zone humide sera créée, en référence au bras mort de la Seine qui passait autrefois à cet endroit.
- 2 Une zone centrale dédiée à la rencontre et aux animations multiples, apportera une halte au croisement des différents flux de circulation et des zones de plantation.
- 3 Une grande pelouse et des zones de culture en référence à l'histoire du lieu.

Des espaces aménagés pour répondre aux besoins des habitants :

- A** Une enfilade d'espaces à découvrir seront consacrés au repos et à l'observation de la nature autour de jardins collectifs en partage, (gérés par une association locale ou une école), et de champs de cultures évocateurs du passé rural.
- B** Un espace ludique pourra se composer d'un parcours de jeux en sous-bois, évoluant par tranches d'âge au fil de l'éveil.



TROIS QUESTIONS À : MARIE-ODILE RICARD

Paysagiste à la Direction des Espaces Verts
et de l'Environnement

Elle a notamment réalisé le jardin de la Folie Titon.
Elle est en charge de l'aménagement du jardin Truillot.

1/ Quel a été le point de départ de votre réflexion ?

Le point de départ a consisté en une marche exploratoire avec les équipes d'exploitation des jardins du 11^e. Cela nous a permis de nous imprégner de la vie et des usages du quartier et d'en comprendre ses dimensions urbaine, culturelle, sociale et paysagère. Je me suis ensuite penchée sur l'histoire de ce lieu, empreint d'une identité forte autour du textile et de la filature. Enfin, des échanges avec les différents acteurs du projet (Direction de l'Urbanisme, Direction de la Voirie et des Déplacements, Agence de l'Ecologie Urbaine notamment) m'ont permis d'appréhender les contraintes techniques du site et d'articuler cet aménagement dans une perspective plus large à l'échelle du quartier, celle de la trame verte.

2/ Quels étaient les éléments dont vous disposiez et comment les avez-vous intégrés dans votre réflexion ?

Les nombreuses attentes des riverains exprimées lors des concertations m'ont été très utiles dans l'élaboration de ce projet. De plus, la possibilité de rencontrer les écoles du quartier via l'invitation du Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE) de Paris m'a aussi permis de partager le regard des enfants et celui de jeunes concepteurs designers des écoles d'art. Toutes ces idées m'ont aidé à infirmer ou confirmer les différentes pistes d'aménagement. Ce projet est pensé en prenant en compte l'avis de ceux qui y vivent au quotidien.

3/ Quels sont les enjeux de cet aménagement ?

Cet aménagement vise à créer des continuités végétales dans un secteur dense de l'arrondissement, en reliant les différents espaces verts. C'est pourquoi, il propose notamment de dérouler un tissu vert devant l'église Saint-Ambroise et de créer une zone humide sur l'espace central en référence à l'ancien bras mort de la Seine. Ce futur jardin doit répondre aux attentes exprimées par les habitants au cours de la concertation, tout en tenant compte de la mémoire de ce lieu. La création de trois espaces et le choix des matériaux et végétaux utilisés vont dans ce sens.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- **Fin 2014** : déménagement du garage situé Boulevard Voltaire
- **2015-2016** : démolition et dépollution du site
- **Début 2017** : travaux d'aménagement du jardin

Retrouvez toutes les informations
sur ce projet d'aménagement sur :
www.mairie11.paris.fr